

STATISTIQUES

ÉCONOMIQUES

bsq Bureau de
la statistique
du Québec

Revenu personnel total et disponible selon les régions administratives 1995

statistiques

Pour tout renseignement concernant le BSQ
et les données statistiques qui y sont disponibles,
s'adresser au :

Bureau de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Tél.: (418) 691-2401

ou

Tél.: 1-800-463-4090
(aucuns frais d'appel)

Internet : <http://www.bsq.gouv.qc.ca>

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
Deuxième trimestre 1998
ISBN 2-551-18929-2

© Gouvernement du Québec

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation expresse
du Bureau de la statistique du Québec.

Avril 1998

AVANT-PROPOS

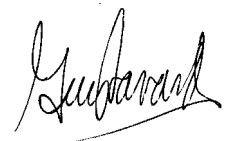
La production d'estimations du revenu personnel par région est un besoin qui a été maintes fois exprimé par les clients du Bureau de la statistique du Québec.

En réponse à cette demande, le Bureau a réalisé les travaux de développement requis. Cette publication présente donc pour la première fois le revenu personnel sur une base régionale. Le revenu personnel devient ainsi un nouvel indicateur qui contribuera à l'analyse économique au niveau des différentes régions du Québec.

Cette publication compte deux parties et une annexe méthodologique. La première partie contient les données provinciales de référence et la seconde, les statistiques du revenu personnel et ses composantes ventilées selon le découpage des seize régions administratives en vigueur en 1995 ainsi que pour la région métropolitaine de Montréal.

Nous tenons à remercier les multiples collaborateurs qui ont produit à notre demande des compilations spéciales à partir des fichiers administratifs, afin de faciliter la régionalisation des données provinciales.

Le directeur général par intérim,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guy Savard', written in a cursive style.

Guy Savard

Cette publication a été
réalisée par :

Jean-Louis Leblond

Avec la collaboration de :

Réal Mathieu

Sous la direction de :

Camille Courchesne

Pour tout renseignement concernant le
contenu de cette publication :

Direction des comptes économiques
Bureau de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec)
G1R 5T4
Tél. : (418) 691-2411
Télééc. : (418) 643-4129

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
PARTIE 1 Les données provinciales de référence	9
PARTIE 2 Les statistiques du revenu personnel et de ses composantes ventilées selon les 16 régions administratives	11
ANNEXE Sources et méthodes abrégées des estimations du revenu personnel selon les régions administratives	17
Notes méthodologiques	21

Le Bureau de la statistique du Québec présente pour la première fois le revenu personnel sur une base régionale. Le revenu personnel devient ainsi l'un des indicateurs facilitant l'analyse économique au niveau des différentes régions.

Il est la somme globale des revenus courants, incluant les transferts, reçus par une catégorie d'agents économiques regroupés sous un secteur institutionnel appelé « personnes ». Ces agents incluent non seulement les individus, mais aussi diverses institutions privées à but non lucratif, les opérations d'entreprises individuelles non incorporées et les exploitants agricoles d'une région donnée. Le revenu personnel ne reflète pas la production attribuable à ce secteur en tant que pourvoyeur de ressources productives, mais représente une première approximation de la part de l'activité des marchés engendrée par ce secteur en tant que générateur de la demande finale.

Le revenu personnel disponible est égal au revenu personnel duquel on déduit les impôts personnels et autres transferts des gouvernements. Le revenu personnel disponible représente un concept de revenu plus discrétionnaire que celui du revenu personnel. Il est par conséquent plus représentatif que ce dernier des marchés à la consommation constitués par les régions.

Le revenu personnel d'une région correspond au revenu personnel reçu par les résidents d'une région donnée, sans distinction de l'origine de ce revenu. Les agrégats des composantes du revenu personnel des régions proviennent des comptes économiques provinciaux. La comptabilité nationale et provinciale est une référence incontournable qui nous amène à utiliser les divers agrégats du revenu provincial comme point de repère. De cette manière, les estimations dérivées des statistiques fiscales, du recensement et des fichiers administratifs sont systématiquement ajustées aux données de la comptabilité provinciale.

Cette publication présente les données provinciales de référence (1991, 1994 et 1995) et les statistiques du revenu personnel et ses composantes ventilées selon les seize régions administratives pour l'année 1995.

Revenu personnel

Les données du revenu personnel provincial ainsi que de ses composantes proviennent des comptes économiques provinciaux. En 1995, le revenu personnel au Québec est de 157 milliards de dollars. La part de la rémunération des salariés atteint 98,1 milliards, soit 62,4 % du revenu personnel. Cette composante du revenu personnel se maintient à environ 62 % depuis 1991. Le revenu personnel par habitant s'élève à 21 433 \$ en 1995, comparativement à 21 000 \$ en 1994, soit une augmentation de 2 %. Quant aux transferts courants aux particuliers, ils représentent 31,2 milliards de dollars en 1995, soit 19,8 % du revenu personnel. Ainsi, près du cinquième du revenu personnel provient des paiements de transferts courants des administrations publiques, dans une proportion de 99 %.

Transferts courants aux particuliers

Les transferts courants aux particuliers sont désignés par certains postes importants. Ainsi, l'assurance-emploi s'élève à 4,1 milliards de dollars en 1995 et constitue 2,6 % du revenu personnel provincial, alors qu'elle représentait 3,3 % en 1991. Au cours de l'année 1995, le paiement des prestations de la sécurité de vieillesse atteint 5,5 milliards de dollars et celui des rentes versées par la Régie des rentes du Québec, 4,7 milliards, soit 6,5 % du revenu personnel. Au cours de la période de 1991 à 1995, le secours direct (aide sociale) est passé de 2,2 à 3,7 milliards de dollars et il correspond, en 1995, à 1,9 % du revenu personnel.

POIDS DES COMPOSANTES						
Composantes	Valeur 000,000 \$			Importance relative %		
	1991	1994	1995	1991	1994	1995
1 REVENU PERSONNEL	144 435	152 418	157 196	100,00	100,00	100,00
Moins :						
impôts des particuliers	34 908	37 669	39 489	24,17	24,72	25,12
transferts courants aux administrations publiques	1 086	1 239	1 349	0,75	0,81	0,86
2 REVENU PERSONNEL DISPONIBLE	108 441	113 510	116 358	75,08	74,47	74,02
3 TOTAL DES NON-TRANSFERTS	117 075	121 443	126 017	81,06	79,68	80,17
3.1 Rémunération des salariés	89 648	95 284	98 088	62,07	62,51	62,40
3.2 Revenu net des exploitants agricoles au titre de la production agricole	582	708	764	0,40	0,46	0,49
3.3 Revenu net des entreprises individuelles non agricoles (loyers inclus)	7 839	8 585	8 649	5,43	5,63	5,50
3.4 Intérêts, dividendes et revenus divers de placements	19 006	16 866	18 516	13,16	11,07	11,78
4 TOTAL DES TRANSFERTS AUX PARTICULIERS	27 360	30 975	31 179	18,94	20,32	19,83
4.1 TRANSFERTS COURANTS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES AUX PARTICULIERS	26 760	30 356	30 521	18,53	19,92	19,42
4.1.2 Administration fédérale	12 974	14 084	13 634	8,98	9,24	8,67
4.1.2.1 Allocations familiales	685	9	9	0,47	0,01	0,01
4.1.2.2 Pensions des vétérans	103	110	115	0,07	0,07	0,07
4.1.2.3 Allocations aux anciens combattants	96	108	85	0,07	0,07	0,05
4.1.2.4 Prestations d'assurance-emploi	5 332	4 665	4 099	3,69	3,06	2,61
4.1.2.5 Pensions de la fonction publique	556	640	666	0,38	0,42	0,42
4.1.2.6 Prestations de la sécurité de vieillesse	4 750	5 352	5 485	3,29	3,51	3,49
4.1.2.7 Bourses d'études	151	181	160	0,10	0,12	0,10
4.1.2.8 Transferts divers	1 301	3 019	3 015	0,90	1,98	1,92
4.1.3 Administration provinciale	10 229	11 778	12 111	7,08	7,73	7,70
4.1.3.1 Secours direct	2 222	2 979	3 013	1,54	1,95	1,92
4.1.3.2 Pensions aux personnes âgées	74	99	101	0,05	0,06	0,06
4.1.3.3 Allocations aux mères	298	401	407	0,21	0,26	0,26
4.1.3.4 Indemnités des accidentés du travail	1 138	1 049	1 043	0,79	0,69	0,66
4.1.3.5 Pensions de la fonction publique	948	1 138	1 243	0,66	0,75	0,79
4.1.3.6 Subventions à l'enseignement postsecondaire	2 020	2 198	2 194	1,40	1,44	1,40
4.1.3.7 Subventions aux associations de bienfaisance	2 083	2 247	2 317	1,44	1,47	1,47
4.1.3.8 Transferts divers	1 446	1 667	1 793	1,00	1,09	1,14
4.1.4 Autres transferts des administrations publiques aux particuliers	3 557	4 494	4 776	2,46	2,95	3,04
4.1.4.1 Administrations locales	2	2	2	0,00	0,00	0,00
4.1.4.2 Régime de pensions du Canada	46	53	54	0,03	0,03	0,03
4.1.4.3 Régie des rentes du Québec	3 509	4 439	4 720	2,43	2,91	3,00
4.2 AUTRES TRANSFERTS AUX PARTICULIERS	600	619	658	0,42	0,41	0,42
4.2.1 Subventions d'équipement	95	28	28	0,07	0,02	0,02
4.2.2 Transferts courants en provenance des sociétés	227	244	261	0,16	0,16	0,17
4.2.3 Transferts courants en provenance des non-résidents	278	347	369	0,19	0,23	0,23

Source : Statistique Canada, Divisions des comptes nationaux et de l'environnement.

PARTIE II : LES STATISTIQUES DU REVENU PERSONNEL ET SES COMPOSANTES VENTILÉES SELON LES 16 RÉGIONS ADMINISTRATIVES ET LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

La région administrative de Montréal est la plus importante au Québec du point de vue du revenu personnel avec 42,2 milliards de dollars en 1995. Elle est suivie de la Montérégie avec 28,2 milliards et de la région de Québec avec 14,9 milliards. Ces trois régions constituent 54,3 % du revenu personnel de la province. Quant à la région métropolitaine de Montréal, qui n'est pas une région administrative distincte, elle représente à elle seule 75,5 milliards de dollars, soit 48,0 % du revenu personnel provincial.

Les disparités régionales sont encore plus évidentes si nous comparons le revenu personnel par habitant. Dans la région administrative de Montréal, il est de 23 135 \$ en 1995, suivie des régions de Québec avec 22 635 \$ et de Laval avec 22 192 \$, alors que le revenu personnel par habitant n'est que de 17 044 \$ dans la région du Nord-du-Québec et de 17 400 \$ dans celle de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Les paiements de transferts par habitant reflètent également les disparités régionales. Cette composante du revenu personnel est de 5 713 \$, en 1995, dans la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, alors qu'à Laval, elle n'est que de 3 895 \$.

Les revenus personnels disponibles par habitant diffèrent également selon les régions. Celles ayant le revenu personnel disponible par habitant le plus élevé sont les régions de Montréal et de Québec, avec un revenu de 17 791 \$ et 16 878 \$ respectivement, alors que celui de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ne s'élève qu'à 13 533 \$, en 1995.

Tableau 1

Statistiques régionales, Québec, 1995

	Gaspésie— Îles-de-la- Madeleine	Bas- Saint- Laurent	Saguenay— Lac-Saint- Jean	Québec	Chaudière- Appa- laches	Mauricie— Bois- Francs	Estrie	Montérégie	Montréal	Laval	
	'000 000 \$										
1	REVENU PERSONNEL	1 895	3 936	6 024	14 860	7 812	9 516	5 683	28 186	42 154	7 618
	Moins :										
2	impôts des particuliers	407	864	1 635	3 655	1 795	2 163	1 268	7 848	9 416	2 145
3	transferts courants aux administrations publiques	14	30	56	125	61	74	43	268	322	73
4	REVENU PERSONNEL DISPONIBLE	1 474	3 042	4 333	11 080	5 955	7 279	4 372	20 071	32 416	5 400
9	TOTAL DES NON-TRANSFERTS	1 273	2 907	4 718	11 927	6 233	7 340	4 453	23 240	33 887	6 281
5	Rémunération des salariés	1 012	2 241	3 922	9 454	4 782	5 575	3 386	18 669	24 090	5 094
6	Revenu net des exploitants agricoles	41	57	21	23	126	158	56	186	2	2
7	Revenu net des entreprises individuelles non agricoles (loyers inclus)	102	221	279	875	437	529	342	1 392	2 768	367
8	Revenu net de placements	119	389	497	1 576	888	1 078	670	2 993	7 027	818
10	TOTAL DES TRANSFERTS AUX PARTICULIERS	622	1 029	1 306	2 930	1 580	2 177	1 230	4 949	8 260	1 337
11	TRANSFERTS COURANTS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES AUX PARTICULIERS	612	1 010	1 280	2 871	1 545	2 133	1 205	4 832	8 097	1 306
12	Administration fédérale	344	533	614	1 224	743	988	533	2 136	3 427	572
13	Allocations familiales	0,13	0,27	0,41	0,72	0,52	0,61	0,36	2	2	0,42
14	Pensions des vétérans	2	4	4	11	6	9	5	17	36	5
15	Allocations aux anciens combattants	1	3	3	8	4	6	4	13	26	4
16	Prestations d'assurance-emploi	179	209	256	354	231	280	136	627	759	159
17	Pensions de la fonction publique	9	17	25	63	31	47	27	107	197	32
18	Prestations de la sécurité de vieillesse	105	208	197	505	302	434	237	804	1 625	224
19	Bourses d'études	2	5	7	13	9	11	6	31	33	8
20	Autres	45	87	122	270	160	201	117	537	748	141
21	Administration provinciale	208	352	488	1 198	579	806	475	1 929	3 247	506
22	Secours direct	63	84	120	247	101	211	116	400	1 043	94
23	Pensions aux personnes âgées	2	3	4	8	3	7	4	13	35	3
24	Allocations aux mères	8	11	16	33	14	29	16	54	141	13
25	Indemnités des accidentés du travail	22	31	40	84	59	54	37	169	196	48
26	Pensions de la fonction publique	19	42	49	253	66	93	55	174	257	55
27	Subventions à l'enseignement postsecondaire	33	63	92	205	118	139	88	387	554	101
28	Subventions aux associations de bienfaisance	34	67	94	207	123	154	90	412	575	108
29	Autres	27	52	73	160	95	119	70	319	445	84
30	Autres transferts des administrations publiques aux particuliers	60	125	178	449	223	338	196	766	1 423	228
31	Administrations locales	0,03	0,06	0,08	0,18	0,11	0,13	0,08	0,36	0,50	0,09
32	Régime de pensions du Canada	1	1	2	5	3	4	2	9	16	3
33	Régie des rentes du Québec	60	123	176	444	220	334	194	757	1 406	225
34	AUTRES TRANSFERTS AUX PARTICULIERS	10	19	27	59	35	44	26	117	163	31
35	Subventions d'équipement	0,42	0,80	1	3	1	2	1	5	7	1
	Transferts courants en provenance :										
36	Des sociétés	4	8	11	23	14	17	10	46	65	12
37	Des non-résidents	5	11	15	33	20	25	14	66	92	17

Source : Bureau de la statistique du Québec, Direction des comptes économiques.

Tableau 1
Statistiques régionales, Québec, 1995

	Lanau- dière	Lauren- tides	Outa- ouais	Abitibi- Témisca- mingue	Côte-Nord	Nord-du- Québec	Région* métropolitaine de Montréal	Total des régions admin.
1 REVENU PERSONNEL	7 727	9 089	6 486	3 271	2 312	628	75 542	157 196
Moins :								
2 impôts des particuliers	2 180	2 412	1 988	852	630	230	19 158	39 489
3 transferts courants aux administrations publiques	74	82	68	29	22	8	654	1 349
4 REVENU PERSONNEL DISPONIBLE	5 473	6 594	4 430	2 389	1 661	389	55 730	116 358
9 TOTAL DES NON-TRANSFERTS	6 233	7 329	5 245	2 581	1 859	511	61 846	126 017
5 Rémunération des salariés	5 136	5 947	4 527	2 147	1 635	472	47 587	98 088
6 Revenu net des exploitants agricoles	37	21	7	12	15	1	47	764
7 Revenu net des entreprises individuelles non agricoles (loyers inclus)	359	458	291	139	79	11	4 334	8 649
8 Revenu net de placements	701	903	419	282	130	27	10 133	18 516
10 TOTAL DES TRANSFERTS AUX PARTICULIERS	1 496	1 761	1 241	690	453	117	13 696	31 179
11 TRANSFERTS COURANTS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES AUX PARTICULIERS	1 462	1 722	1 213	676	443	114	13 398	30 521
Administration fédérale	653	774	513	306	223	50	5 747	13 634
13 Allocations familiales	0,54	0,59	0,40	0,22	0,14	0,07	4	9
14 Pensions des vétérans	5	6	4	2	1	0	53	115
15 Allocations aux anciens combattants	3	4	3	1	1	0	39	85
16 Prestations d'assurance-emploi	221	261	171	117	115	23	1 489	4 099
17 Pensions de la fonction publique	30	36	25	13	7	1	310	666
18 Prestations de la sécurité de vieillesse	227	276	174	104	53	10	2 414	5 485
19 Bourses d'études	10	10	7	4	3	1	70	160
20 Autres	157	179	129	65	44	15	1 369	3 015
21 Administration provinciale	598	694	522	280	172	56	5 415	12 111
22 Secours direct	132	162	128	60	40	12	1 444	3 013
23 Pensions aux personnes âgées	4	5	4	2	1	0	48	101
24 Allocations aux mères	18	22	17	8	5	2	195	407
25 Indemnités des accidentés du travail	79	81	67	48	20	6	414	1 043
26 Pensions de la fonction publique	48	61	35	24	10	1	448	1 243
27 Subventions à l'enseignement postsecondaire	102	118	95	50	35	14	1 000	2 194
28 Subventions aux associations de bienfaisance	121	138	99	50	34	12	1 052	2 317
29 Autres	94	107	77	38	26	9	814	1 793
30 Autres transferts des administrations publiques aux particuliers	211	255	178	90	49	8	2 236	4 776
31 Administrations locales	0,10	0,12	0,09	0,04	0,03	0,01	0,91	2,00
32 Régime de pensions du Canada	2	3	2	1	1	0	25	54
33 Régie des rentes du Québec	209	252	176	89	49	8	2 210	4 720
34 AUTRES TRANSFERTS AUX PARTICULIERS	34	39	28	14	10	3	299	658
35 Subventions d'équipement	1	2	1	0,60	0,41	0,14	13	28
Transferts courants en provenance :								
36 Des sociétés	14	16	11	6	4	1	119	261
37 Des non-résidents	19	22	16	8	5	2	168	369

Source : Bureau de la statistique du Québec, Direction des comptes économiques.

N.B. : La région métropolitaine de Montréal ne constitue pas une région administrative.

Tableau 2
Indicateurs régionaux, 1995

		Gaspésie— Îles-de-la- Madeleine	Bas- Saint- Laurent	Saguenay— Lac-Saint- Jean	Québec	Chaudière- Appa- laches	Mauricie— Bois- Francs	Estrie	Montréal	Montréal	Laval
1	Revenu personnel par habitant	\$ 17 400	18 647	20 275	22 635	20 072	19 475	19 952	21 563	23 135	22 192
2	Revenu personnel disponible par habitant	\$ 13 533	14 413	14 583	16 878	15 301	14 897	15 349	15 354	17 791	15 731
3	Rémunération des salariés par emploi	\$ 32 843	27 400	34 986	33 523	26 866	26 740	27 280	30 306	31 489	30 946
4	Revenu de placements par habitant	\$ 1 091	1 842	1 672	2 401	2 282	2 205	2 351	2 290	3 857	2 384
5	Paiements de transferts par habitant	\$ 5 713	4 874	4 397	4 464	4 059	4 455	4 318	3 786	4 533	3 895
6	Population	n 108 900	211 078	297 125	656 478	389 193	488 614	284 836	1 307 153	1 822 092	343 268
7	Emploi	n 30 800	81 800	112 100	282 000	178 000	208 500	124 100	616 000	765 000	164 600

.. : donnée non disponible

Source : Bureau de la statistique du Québec, Direction des comptes économiques.

Tableau 2
Indicateurs régionaux, 1995

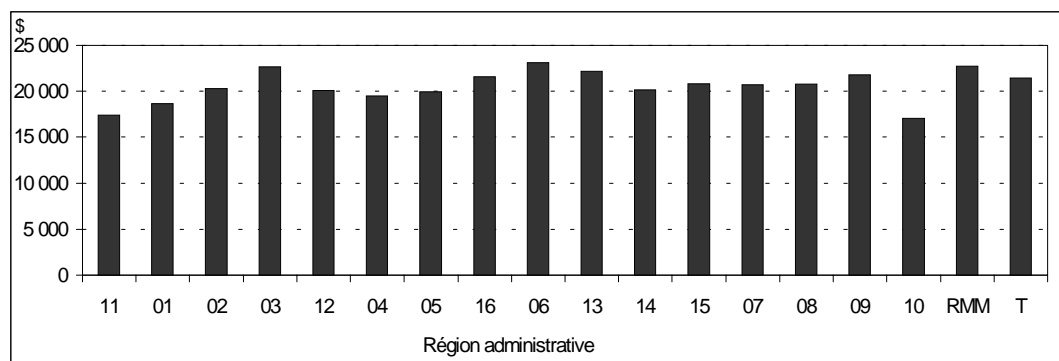
		Lanu- dière	Lauren- tides	Outa- ouais	Abitibi- Témisca- mingue	Côte-Nord	Nord-du- Québec	Région* métropolitaine de Montréal	Total des régions admin.
1	Revenu personnel par habitant	\$ 20 159	20 804	20 684	20 760	21 739	17 044	22 708	21 408
2	Revenu personnel disponible par habitant	\$ 14 279	15 094	14 127	15 166	15 615	10 571	16 753	15 846
3	Rémunération des salariés par emploi	\$ 30 356	29 882	30 363	32 386	28 378	30 613
4	Revenu de placements par habitant	\$ 1 828	2 068	1 337	1 792	1 220	720	3 046	2 522
5	Paiements de transferts par habitant	\$ 3 903	4 032	3 958	4 382	4 260	3 178	4 117	4 246
6	Population	n 383 327	436 878	313 573	157 556	106 346	36 823	3 326 628	7 343 240
7	Emploi	n 169 200	199 000	149 100	66 300	57 600	3 204 100

.. : donnée non disponible

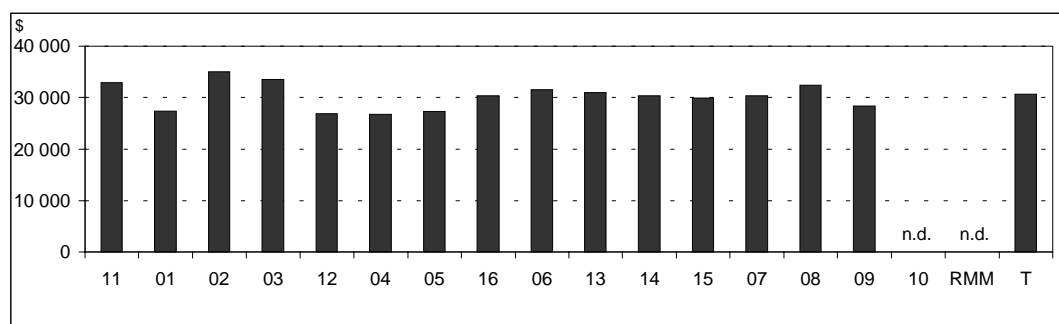
Source : Bureau de la statistique du Québec, Direction des comptes économiques.

N.B. : La région métropolitaine de Montréal ne constitue pas une région administrative.

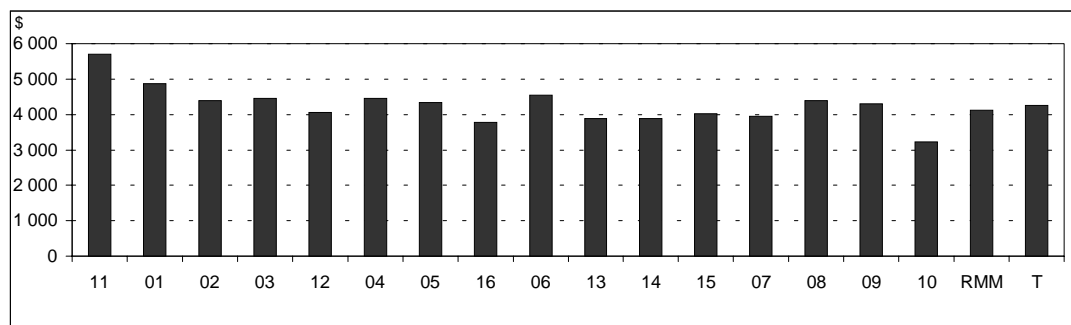
Graphique 1
Revenu personnel par habitant et par région administrative, Québec, 1995



Graphique 2
Rémunération des salariés par emploi et par région administrative, Québec, 1995



Graphique 3
Paievements de transferts par habitant et par région administrative, Québec, 1995



11 Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine 01 Bas-Saint-Laurent 02 Saguenay - Lac-Saint-Jean 03 Québec
 12 Chaudière-Appalaches 04 Mauricie - Bois-Francs 05 Estrie 16 Montérégie 06 Montréal
 13 Laval 14 Lanaudière 15 Laurentides 07 Outaouais 08 Abitibi-Témiscamingue 09 Côte-Nord
 10 Nord-du-Québec RMM Région Métropolitaine de Montréal T Total du Québec

SOURCES ET MÉTHODES ABRÉGÉES DES ESTIMATIONS DU REVENU PERSONNEL PAR RÉGION ADMINISTRATIVE		
Composantes	Indicateur	Sources
1. Rémunération des salariés	Rémunération des salariés	Revenu Canada
2. Revenu net des exploitants agricoles au titre de la production agricole	Revenu net des exploitants	Revenu Québec
3. Revenu net des entreprises individuelles non agricoles (loyer inclus)	Revenu net des entreprises et évaluations municipales	Revenu Canada et ministère des Affaires municipales du Québec
4. Intérêts, dividendes et revenus divers de placements	Revenu de placements	Revenu Canada
TRANSFERTS COURANTS		
5. Administration fédérale		
6. Allocations familiales	Population 0-17 ans	BSQ
7. Pensions des vétérans	Population 65 ans et +	BSQ
8. Allocations aux anciens combattants	Population 65 ans et +	BSQ
9. Prestations d'assurance-emploi	Prestations versées	Statistique Canada
10. Pensions de la fonction publique	Prestations versées	Revenu Québec
11. Prestations de la sécurité de vieillesse	Prestations versées	Statistique Canada
12. Bourses d'études	Population 18-24 ans	BSQ
13. Transferts divers	Population	BSQ
14. Administration provinciale		
15. Secours direct	Prestations versées	Ministère de la Sécurité du Revenu
16. Pensions aux personnes âgées	Prestations versées	Ministère de la Sécurité du Revenu
17. Allocations aux mères	Prestations versées	Ministère de la Sécurité du Revenu
18. Indemnisations des accidentés du travail	Prestations versées	C.S.S.T.
19. Pensions de la fonction publique	Prestations versées	C.A.R.R.A.
20. Subventions à l'enseignement postsecondaire	Population 18-24 ans	BSQ
21. Subventions aux associations de bienfaisance	Population	BSQ
22. Transferts divers	Population	BSQ
23. Autres transferts		
24. Administrations locales	Population	BSQ
25. Régime de pensions du Canada	Prestations versées	Statistique Canada
26. Régie des rentes du Québec	Prestations versées	Régie des rentes du Québec
27. Autres transferts aux particuliers		
28. Subventions d'équipement	Population	BSQ
29. Transferts courants en provenance des sociétés	Population	BSQ
30. Transferts courants en provenance des non-résidents	Population	BSQ

INTRODUCTION

À l'intérieur d'une économie moderne, une foule d'individus, d'entreprises et de gouvernements effectuent des opérations dont la complexité et la diversité grandissent avec les années. L'objectif d'un système de comptabilité économique est la mise en place et le maintien d'un cadre complet et détaillé pour l'enregistrement systématique et intégré de diverses catégories de transactions effectuées par les divers agents œuvrant dans une économie donnée.

Les comptes économiques présentent notamment des comptes courants des revenus et dépenses pour diverses catégories d'agents économiques sur une base nationale, c'est-à-dire en incluant tous les revenus des agents résidents quel que soit le lieu d'origine de ces revenus. Le compte courant des revenus et dépenses des particuliers et entreprises individuelles décrit l'origine et la disposition du revenu personnel. Le secteur des particuliers et des entreprises individuelles est très important dans les comptes des revenus et dépenses, car ses revenus totaux et ses dépenses totales sont beaucoup plus élevés que ceux de tout autre secteur.

Le revenu personnel est la somme globale des revenus courants reçus par une catégorie d'agents économiques regroupés sous un secteur institutionnel appelé « personnes » et qui comprend, non seulement les individus, mais aussi diverses institutions privées à but non lucratif, les opérations d'entreprises individuelles non incorporées et les exploitants agricoles dans une région donnée. Il ne reflète pas la production attribuable à ce secteur en tant que pourvoyeur de ressources productives, mais plutôt la part de l'activité des marchés générée par ce secteur en tant que générateur de la demande finale.

COMPOSANTES DU REVENU PERSONNEL

Le revenu personnel englobe les grandes composantes suivantes :

1. la rémunération des salariés;
2. le revenu net des exploitants agricoles au titre de la production agricole;
3. le revenu net des entreprises individuelles non agricoles, y compris les loyers;

4. les intérêts, dividendes et revenus divers de placements;
5. les transferts courants provenant de l'administration fédérale;
6. les transferts courants provenant de l'administration provinciale;
7. les "autres transferts" provenant d'autres secteurs institutionnels.

La somme de ces sept composantes nous donne le revenu personnel et représente les revenus reçus par des particuliers résidant sur le territoire étudié. Ces revenus correspondent, soit à des gains des particuliers au titre de leur participation à la production courante à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire en leur qualité de facteurs de production, soit à des transferts courants unilatéraux (sans contrepartie) de revenus en provenance du secteur public, en provenance des sociétés et en provenance des non-résidents.

Les paiements de transferts comprennent : les allocations familiales, les prestations d'assurance-emploi, les prestations de la sécurité de vieillesse, les prestations de secours direct, les indemnités des accidentés du travail, les prestations du régime de pensions du Canada, les prestations de la Régie des rentes du Québec, etc.

Dans la composante «transferts divers de l'Administration provinciale», on retrouve notamment les indemnités versées par la Société de l'assurance automobile du Québec aux accidentés de la route. L'Administration provinciale verse également aux particuliers des sommes à titre d'allocations familiales, d'allocations pour enfant handicapé, d'allocations à la naissance et d'allocations pour jeune enfant. Ces montants, qui sont inclus dans les transferts divers, n'apparaissent pas de façon spécifique dans les comptes économiques provinciaux.

DÉFINITIONS DÉTAILLÉES DES COMPOSANTES¹

Cette section reprend les principaux éléments des définitions des composantes du revenu personnel que l'on retrouve dans les rapports de Statistique Canada.

Revenu personnel

Il s'agit de la somme de tous les revenus reçus par les particuliers d'une région, qu'il s'agisse de gains à titre de facteurs de la production courante ou de transferts courants de revenus en provenance des administrations publiques et d'autres secteurs; comprend également les revenus de placements accumulés au nom des particuliers par les compagnies d'assurance-vie, les régimes privés de pensions et des institutions semblables, de même que les revenus de placements d'établissements privés à but non lucratif tels que les universités, les syndicats, les organisations politiques et de charité.

Revenu personnel disponible

Il s'agit du revenu personnel moins les impôts directs des particuliers et autres transferts courants des particuliers aux administrations.

Rémunération des salariés

Il s'agit de tous les gains des résidents d'une région provenant d'un emploi, versés en espèces ou en nature, pour un travail exécuté et avant déduction des impôts sur le revenu et des cotisations à l'assurance-emploi, aux régimes de pensions et autres régimes d'assurance sociale. Cette composante comprend aussi le solde et les indemnités militaires, les commissions, les pourboires et les gratifications, la rémunération des directeurs et certaines allocations imposables, telles les indemnités de vie chère, de vacances et de congés de maladie. Elle inclut également les cotisations obligatoires et les contributions volontaires des employeurs en faveur des employés aux régimes de pensions et aux régimes privés et publics d'assurance sociale, qui sont traitées comme revenu supplémentaire du travail.

1. Statistique Canada 13-603 F, N°1, *Guide des comptes de revenus et dépenses*, p. 141-146

Revenu net des exploitants agricoles au titre de la production agricole

Ce sont les ventes brutes de produits agricoles, plus la valeur imputée de la production agricole consommée par l'exploitant et sa famille, plus la valeur de la variation matérielle des stocks agricoles, moins les dépenses d'exploitation agricole et les provisions pour consommation de capital au titre des bâtiments et du matériel agricoles; les autres sources de revenus des agriculteurs, telles que les recettes sous forme de loyers nets ou d'intérêts, sont prises en compte au revenu d'autres composantes de revenu personnel. Cette composante du revenu personnel comprend uniquement le revenu des exploitations agricoles individuelles, puisque le revenu net des exploitants agricoles constitués en société fait partie des revenus d'un autre secteur industriel, celui des entreprises.

Revenu net des entreprises individuelles non agricoles, y compris les loyers

Il s'agit des gains des propriétaires individuels au titre de leur propre entreprise, sauf ceux des exploitants agricoles; comprend le revenu net des entrepreneurs individuels, tels les consultants et les commerçants, et des membres indépendants de professions libérales tels les médecins, les dentistes, les avocats et les ingénieurs, ainsi que le revenu net de loyers des particuliers (mais pas des sociétés).

Intérêts, dividendes et revenus divers de placements

Ce sont les gains sous forme d'intérêts et de dividendes versés par les sociétés, les administrations et les non-résidents aux particuliers; comprend également les intérêts accumulés dans les régimes privés de pensions, les caisses d'assurance-vie et les placements effectués par d'autres « associations de particuliers ».

Transferts courants des administrations aux particuliers

Ces transferts comprennent des paiements tels que les allocations familiales, les prestations d'assurance-emploi et de la sécurité de vieillesse, les bourses et les subventions de recherche, les allocations de secours direct, les subventions aux institutions privées à but non lucratif et aux établissements d'enseignement postsecondaire, les pensions de la fonction publique et les pensions versées en vertu du régime de pensions du Canada et du régime de rentes du Québec.

Subventions d'équipement

Ce sont les transferts des administrations aux entreprises individuelles, afin d'encourager l'investissement en capital fixe et l'amélioration des installations existantes; comprend divers programmes d'encouragement, comme le Programme d'isolation thermique des résidences et les subventions pour la construction de bateaux de pêche appartenant à des pêcheurs indépendants.

Transferts courants des sociétés aux particuliers

Ce sont les mauvaises créances, dons de charité et autres contributions.

Transferts courants nets en provenance des non-résidents

Il s'agit de tous les transferts courants des non-résidents, moins tous les transferts courants aux non-résidents.

MÉTHODOLOGIE DE RÉPARTITION DU REVENU PERSONNEL SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

Le revenu personnel correspond au revenu des individus d'une région donnée sans distinction quant à son origine. Un revenu d'emploi est attribué au lieu de résidence et non au lieu réel de travail, qui peut différer du lieu de résidence.

Statistique Canada produit les données sur le revenu personnel à la fois pour l'ensemble du Canada et pour chacune des provinces. Statistique Canada tire ses données de différentes sources d'information qui varient en fonction des composantes du revenu personnel.

L'évaluation du revenu personnel régional au Québec repose entièrement sur les possibilités de mesurer directement ou indirectement pour les régions, les composantes du revenu personnel de l'ensemble de la province. En effet, le revenu personnel régional peut être estimé, soit à l'aide de données chiffrées recueillies au niveau de la région elle-même, soit par l'intermédiaire d'une redistribution généralisée des composantes du revenu personnel provincial entre les diverses régions administratives du Québec.

La référence à la comptabilité nationale et provinciale est un principe qui nous amène à utiliser comme point de repère et niveau absolu d'ajustement, les divers agrégats du revenu provincial. De cette manière, les estimations dérivées des statistiques fiscales, du recensement et des fichiers administratifs seront systématiquement ajustées aux données de la comptabilité provinciale pour fin de cohérence.

Dans la totalité de nos calculs, les données de base pour l'ensemble du Québec sont celles du niveau provincial publiées par Statistique Canada, Divisions des comptes nationaux et de l'environnement.

RÉMUNÉRATION DES SALARIÉS

Revenu Canada a produit une compilation du revenu d'emploi pour le Bureau de la statistique du Québec à partir des statistiques sur l'impôt des particuliers, selon les lieux de résidence des particuliers au 31 décembre 1994. Ces statistiques sont produites pour toutes les déclarations (imposables et non imposables), selon le code de localité conforme à la classification géographique type CGT de 1991 de Statistique Canada. Les données sont présentées selon les agglomérations de recensement. Nous nous servons de ce dernier regroupement pour obtenir les données selon les régions administratives. Le revenu d'emploi ainsi obtenu représente plus de 79 % de la rémunération des salariés.

La répartition régionale de la rémunération des salariés, englobant le revenu d'emploi et le revenu supplémentaire du travail, est obtenue par la répartition de la donnée provinciale des comptes économiques au prorata des données régionales du revenu d'emploi de Revenu Canada.

REVENU NET DES EXPLOITANTS AGRICOLES AU TITRE DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Statistique Canada estime annuellement par province le revenu net des agriculteurs et nous utilisons ces données provinciales comme total de contrôle des données régionales.

Le revenu net des exploitants agricoles utilisé pour régionaliser les données provinciales est obtenu de Revenu Québec qui a compilé la population totale des exploitants agricoles sur une base nationale, selon les régions administratives et selon les divisions de recensement. Les informations obtenues sont celles sur le revenu net qui figurent dans la déclaration des revenus des entreprises individuelles.

Les données régionales sont obtenues par la répartition de la donnée provinciale des comptes économiques au prorata des données régionales du revenu net compilées par Revenu Québec.

REVENU NET DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES NON AGRICOLES, Y COMPRIS LES LOYERS

La ventilation provinciale des revenus nets des entreprises individuelles non agricoles est effectuée à part pour chaque activité économique. Dans la majorité des cas, les données sur le revenu net des entreprises individuelles par province proviennent des statistiques fiscales de Revenu Canada. Ce sont ces mêmes données que nous utilisons pour régionaliser les informations des comptes économiques. La donnée provinciale fournie dans les comptes économiques est divisée en deux parties : le revenu net des entreprises individuelles non agricoles et les loyers nets. La partie du revenu net des entreprises individuelles non agricoles est répartie régionalement selon les statistiques sur l'impôt des particuliers de Revenu Canada (revenu d'un travail indépendant). Les loyers sont répartis au prorata du rôle d'évaluation foncière de la catégorie résidentielle fourni par le ministère des Affaires municipales du Québec.

INTÉRÊTS, DIVIDENDES ET REVENUS DIVERS DE PLACEMENTS

Les données régionales sont obtenues par la répartition de la donnée provinciale des comptes économiques au prorata des données régionales des revenus de placements de Revenu Canada. Ces données englobent le montant des dividendes de sociétés canadiennes imposables, les intérêts et autres revenus de placements : intérêts d'obligations, de dépôts en fiducies, en banques ou autres dépôts, d'hypothèques, de billets et autres titres ainsi que les revenus de sociétés de personnes en commandite (associés commanditaires ou associés passifs). Les données des comptes économiques sont régionalisées à l'aide de ces revenus de placements faute d'informations régionales sur les composantes des intérêts et revenus divers de placements.

PAIEMENTS DE TRANSFERTS

Les paiements de transferts aux particuliers sont constitués de 22 composantes. Les valeurs provinciales de la plupart des paiements de transferts fédéraux sont réparties selon les fichiers administratifs des divers ministères et organismes fédéraux. Les renseignements sur les paiements de transferts des administrations provinciales sont tirés de leurs comptes publics. Les paiements de transferts des

administrations locales sont répartis à l'aide des données de sources utilisées dans l'élaboration des estimations annuelles¹.

L'affectation par province des transferts courants en provenance des corporations et des non-résidents se fait, à défaut de meilleures méthodes, en fonction de la population de chaque province¹.

Pour la répartition régionale des composantes énumérées précédemment, nous utilisons ces mêmes sources de données ou la population de la région.

Les rubriques «secours direct», «pensions aux personnes âgées» et «allocations aux mères» sont régionalisées au prorata des prestations versées selon le fichier intégré de la sécurité du revenu du ministère de la Sécurité du revenu.

Les indemnités des accidentés du travail sont régionalisées selon les prestations versées par région par la Commission de la santé et de la sécurité du travail, à titre de frais d'assistance médicale et de réadaptation et les indemnités versées à titre de remplacement du revenu, dommages corporels, décès, incapacité temporaire et incapacité permanente.

Les pensions de la fonction publique québécoise ont été réparties en fonction de la rente versée par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances. Les données proviennent des copies du fichier des retraités prises à la fin de chaque année, ce qui a pour conséquence d'exclure les paiements comptants de la valeur actuarielle d'une rente versée en décembre. Le montant de rente utilisé est la valeur annuelle de la rente en paiement en décembre 1995. Les prestations du régime de rentes du Québec sont réparties selon les prestations versées par région à titre de décès, d'enfant de cotisant invalide, d'invalide, d'orphelin, de retraité ou de conjoint survivant.

L'assurance-emploi, qui inclut les bénéficiaires qui y sont rattachés (perte d'emploi, maternité, maladie, congé parental, congé d'adoption, pêche, travail partagé, création d'emploi, formation et emploi autonome), et le paiement des prestations de la sécurité de vieillesse sont répartis selon les données fournies par Statistique Canada.

Les autres composantes sont réparties par région au prorata de la population, population de moins de 18 ans ou population de 65 ans et plus.

1. Statistique Canada 13-603F, N°1, Hors-Série, *Guide des comptes de revenus et dépenses*.